

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Hiver 2019

COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Changement de mode de collecte

p. 12

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscription dès le 10 décembre

p. 11

SAUVETAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Une entente avec Boisbriand

p. 24



SAINT-JOSEPH-DU-LAC



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier mardi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	8
Loisirs	11
Aînés actifs!.....	22
Sécurité incendie.....	24
Urbanisme	25
Messages municipaux.....	26
Babillard communautaire.....	27

SUIVEZ-NOUS SUR facebook
facebook.com/SaintJosephduLac



RÉGENT AUBERTIN | DISTRICT DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en sécurité publique et en mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité horticole
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Office régional d'habitation (ORH)



MICHEL THORN | DISTRICT DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
Comité horticole
- **Vice-président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité consultatif d'urbanisme
Comité local du patrimoine (CLP)



ALEXANDRE DUSSAULT | DISTRICT DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-président :**
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier



NICOLAS VILLENEUVE | DISTRICT DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité local du patrimoine (CLP)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'École Rose-des-Vents



LOUIS-PHILIPPE MARINEAU | DISTRICT DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Vice-président :**
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Tricentris
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police du lac des Deux-Montagnes

Chères citoyennes, chers citoyens,
Après une saison automnale tardive, pluvieuse, mais ô combien animée grâce au dynamisme de nos agriculteurs, nous voilà déjà prêts à accueillir l'hiver.

Après-midi chocolat chaud

Dans cet ordre d'idées, je vous invite à profiter de l'après-midi Chocolat chaud, le 2 février prochain au parc Jacques-Paquin. Cette belle tradition réussit toujours à mettre un peu de chaleur en plein coeur de l'hiver.

Non au cannabis dans les lieux publics

Au moment d'écrire ces lignes, la légalisation du cannabis est officielle au Canada. Les Municipalités conservent toutefois le pouvoir d'en réglementer l'usage ainsi que la production sur son territoire. Dans cette optique, le conseil municipal a adopté un règlement interdisant la consommation de marijuana à des fins thérapeutiques ou récréatives dans tous les lieux publics de la Municipalité.

Une nouvelle page nommée Aînés actifs !

Le 17 octobre dernier, dans le cadre de l'élaboration de la Politique familiale et des aînés, nous avons rencontré des aînés joséphois dans l'objectif d'en savoir davantage sur leurs besoins et leurs attentes. Ces derniers nous ont fait part de leur désir de recevoir davantage d'information sur les activités et sujets qui les interpellent, à même le bulletin municipal. Vous trouverez donc, en page 22, la toute première édition de la page Aîné Actifs !

Souhaits des Fêtes

Au nom de tous les membres du conseil municipal et des employés municipaux, je prends quelques instants afin de vous souhaiter, chers joséphois, un très joyeux temps des Fêtes!

Benoit Proulx
Maire

MOT DE LA CONSEILLÈRE MARIE-JOSÉE ARCHETTO

Chers concitoyens et concitoyennes,

Je suis heureuse de m'adresser à vous pour une première fois par le biais du bulletin municipal. Être conseillère me permet de m'engager davantage au sein de ma communauté et d'influencer les enjeux qui touchent nos citoyens.

La santé : un enjeu qui me tient à coeur !

Détenant plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la santé, dont près de 13 ans en santé publique, il va sans dire que les dossiers touchant de près ou de loin la santé m'interpellent particulièrement. Je profite donc de chacune des occasions qui nous sont offertes comme municipalité pour bâtir des partenariats avec les différents intervenants du milieu.

Comité consultatif d'urbanisme

Je préside aussi le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité analyse diverses demandes de citoyens touchant l'urbanisme, par exemple, des demandes de dérogation mineures, des demandes concernant l'affichage ou encore des projets de construction, dans le but de guider et de soutenir le conseil municipal. Les

recommandations du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels font valoir leurs expertises et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement du territoire.

Plan de cohabitation vélo-auto

Le maire a mandaté le Comité consultatif en circulation et transport, duquel je suis vice-présidente, de se pencher sur un enjeu bien réel à Saint-Joseph-du-Lac, soit la cohabitation entre cyclistes et automobilistes en zone agricole.

En terminant, 2018 m'a permis de travailler sur des dossiers qui ont mis à profit mon expérience personnelle et professionnelle. L'année 2019 s'annonce riche en défis qui me permettront de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la destinée de notre municipalité.

Je vous souhaite donc à mon tour, une année 2019 à la hauteur de vos désirs!

Marie-Josée Archetto
Conseillère du district des Sables



DISTRICT DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Réalisations du conseil

UN PARC SUR LA RUE DE LA MONTAGNE!

Depuis le mois d'août dernier, les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac bénéficient d'un tout nouveau parc, situé à l'entrée de la rue de la Montagne!

Ce parc contient un module de jeu multiâges et des balançoires.



LES SÉANCES DU CONSEIL MAINTENANT LES MARDIS!

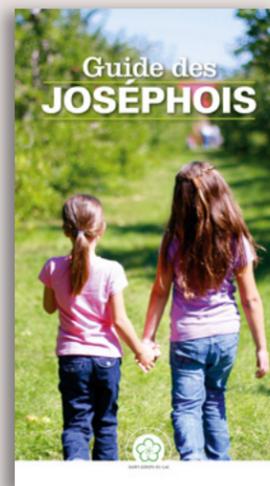
Dès janvier 2019, les séances du conseil municipal se dérouleront le premier mardi du mois, plutôt que le premier lundi. Cette mesure vise à simplifier le calendrier des séances, souvent modifié en raison de jours fériés survenant le lundi.

Rappelons que les séances sont publiques! Les ordres du jour et les procès-verbaux se retrouvent sur nos canaux de communication habituels, soit la page Facebook de la Municipalité et le site internet.

GUIDE DU NOUVEAU RÉSIDENT

LA TROUSSE POUR LES NOUVEAUX JOSÉPHOIS!

Durant l'automne 2018, les conseillers municipaux ont distribué pour une toute première fois aux Joséphois nouvellement établis le Guide des Joséphois, une brochure présentant divers aspects de la vie municipale notamment les installations de loisirs, les jours de collecte et les outils de communication à suivre pour une vie municipale épanouie!



RÉFECTION DE CHAUSSÉES

Durant les derniers mois, de nombreuses rues ont subi une cure de rafraîchissement de pavage, notamment les rues :

- Agathe;
- Jean-Guy;
- André;
- Rémi;
- Francine;
- Valéri-Paquin.



FÊTE DE L'HALLOWEEN : TOUT UN CIRQUE!

Près de 1000 personnes ont participé, le 27 octobre dernier, à la 2^e édition de sa Fête de l'Halloween.

Malgré le froid, une ambiance festive et chaleureuse régnait au parc Paul-Yvon-Lauzon, alors que petits et grands profitaient des installations spéciales comme le labyrinthe, les jeux gonflables ou l'atelier de décoration de citrouilles. La troupe de tambours ambulants Kumpa'Nia a enchanté les festivaliers grâce à ses percussions rythmées!

Voici les gagnants du concours de décoration de citrouilles :

ENFANTS :

- 1** ÉCOLE DU GRAND-POMMIER : Clara Côté, Clémence Crétal, Virginie Patry, accompagnées de leur enseignante, madame Sylvie (groupe 401)
- 2** École Rose-des-Vents : Yoann Villeneuve, Anaïs Leduc, Loralie Doyon, Laurence O'Sullivan, accompagnés de leur enseignante madame Garceau (groupe 402-502)

ADULTES :

- 3** Marie-Hélène Tremblay



Légende pour la photo : Les aînés ayant participé à la rencontre du 17 octobre, entourés de la directrice du Service des loisirs, de la culture et du tourisme, madame Valérie Lalonde, de la conseillère municipale Marie-Josée Archetto et du conseiller municipal responsable de la question des aînés, M. Régent Aubertin.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS : DÉJÀ À LA MI-PAROURS!

L'élaboration de la politique familiale et des aînés va bon train, grâce au travail soutenu de son comité. Voici un survol des plus récentes actions menées par ce dernier!

SONDAGE CITOYEN

Lancé en août dernier, le sondage sur la Politique familiale et des aînés a permis de recueillir plus de 260 questionnaires! Le comité a par la suite analysé chaque questionnaire afin d'en dégager certaines tendances. Ces réponses guideront sans aucun doute les actions mises de l'avant par la politique. Enfants, ados, adultes, couples, familles et aînés, toutes les sphères de la population Joséphoise ont répondu. Merci!

CONSULTATION SOUS FORME DE TABLE RONDE AVEC LES AÎNÉS

Tenu le 17 octobre dernier, cet avant-midi de discussions s'est avéré une source inestimable d'idées et a permis de mieux saisir les attentes et les besoins de cette clientèle. Parmi les demandes recensées, mentionnons entre autres la présence d'une page dédiée aux aînés dans le bulletin municipal. Consultez la toute première édition de Aînés Actifs en page 25!

GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTO 2018

En novembre, un jury a procédé au choix des photos qui illustrent le calendrier municipal 2019. Avec comme thème « On joue dehors à Saint-Joseph-du-Lac! », les clichés témoignent du dynamisme de notre municipalité et de ses citoyens.

Les photographes gagnants recevront une reproduction imprimée de leur cliché, au courant de l'hiver 2019. De plus, les deux auteurs des photos « Coup de coeur » se verront chacun remettre un montant totalisant 125 \$ en chèques cadeaux provenant de commerces locaux.

Gagnants 2018 :

- Alexandra Lauzon
- Anabel Bégin
- Mélanie Roy
- Sylvie Contant
- Shany Gagnon
- Priscilla Chenard
- Grégoire Gollin
- Patricia Larose

Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants!



**CONCOURS 2019 :
L'AGRICULTURE...
SOUS TOUTES
SES FORMES !**



RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Entre les mois d'août et novembre, de nombreux travaux ont été réalisés dans l'hôtel de ville et dans la salle municipale.

Ces rénovations étaient devenues nécessaires afin d'assurer la conformité en ce qui a trait aux normes pour les personnes à mobilité réduite et pour contrer les infiltrations d'eau récurrentes dans le bâtiment.

Au terme de ces travaux, l'hôtel de ville arbore maintenant une tourelle, élément distinctif des bâtiments municipaux!

Principaux travaux effectués :

- Remplacement de fenêtres sur la façade
- Ajout d'une tourelle sur le toit
- Mise aux normes des monte-personne
- Remplacement complet de la toiture de la salle municipale
- Installation de nouveau plancher dans la salle municipale
- Divers travaux de plomberie, de ventilation et d'isolation

LA COLLECTE MÉCANISÉE DÉBARQUE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC!

À l'instar de plusieurs municipalités de la MRC et de la région, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac adopte un mode de collecte des matières résiduelles entièrement mécanisé dès janvier 2019. Les bacs seront ainsi soulevés à l'aide d'un bras mécanisé.

Lors des collectes régulières de recyclage, de compost et d'ordures, l'entièreté des matières devra donc être contenue à l'intérieur des bacs.

LIVRAISON DES BACS VERTS

DESTINÉS AUX COLLECTES D'ORDURES

Les joséphois possèdent déjà un bac brun et un bac bleu à l'effigie de la Municipalité pour les collectes du recyclage et du compost. D'ici la fin de l'année 2018, les citoyens se verront livrer un bac vert de 360 litres pour utilisation lors des collectes des ordures ménagères.

RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

= 1 bac par résidence



MULTI-LOGEMENT OU CONDOMINIUM

= 1 bac pour deux unités



TRUCS ET CONSEILS POUR LA COLLECTE MÉCANISÉE

Pour un bon fonctionnement des collectes, assurez-vous :

1. DE PLACER VOS BACS EN ORIENTANT LES ROUES ET LA POIGNÉE VERS LA RÉSIDENCE



2. QUE LE COUVERCLE DES BACS SOIT BIEN FERMÉ



3. QU'AUCUN VÉHICULE OU OBJET NE BLOQUE LE PASSAGE DU BRAS MÉCANISÉ



4. DE NE RIEN DÉPOSER SUR LE COUVERCLE OU PAR TERRE À CÔTÉ DES BACS



Une vidéo explicative sur la collecte mécanisée est disponible sur sjdl.qc.ca/collectes!

MATIÈRES ORGANIQUES : COLLECTE DÉPLACÉE AU LUNDI

À partir de janvier 2019, les collectes de matières organiques auront lieu les lundis, sauf lors de jours fériés, où elle sera remise au lendemain (mardis).

Aucune modification d'horaire n'est prévue pour les collectes de matières recyclables et d'ordures ménagères.



IMPORTANT !

Seuls les bacs arborant le logo de la Municipalité seront vidés lors des collectes régulières. Aucun contenu au sol ou sur le couvercle ne sera ramassé.



QUE FAIRE AVEC MON VIEUX BAC?

1. REVALORISEZ-LE!

Une collecte de bacs à ordures aux fins de revalorisation aura lieu en début d'année 2019. La date sera communiquée ultérieurement.

2. CONSERVEZ-LE!

Votre bac vous appartient. Vous pouvez donc le conserver pour lui donner une autre utilité.

3. REMETTEZ-LE AU SUIVANT!

Des commerces ou citoyens d'autres municipalités pourraient avoir un usage pour votre bac. Des sites internet de don ou de vente existent afin d'en faire l'annonce (Kijiji, les PAC, Facebook, etc.).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS PREMIER VENDREDI DU MOIS

Afin de permettre aux citoyens de se débarrasser de matières qui n'entrent pas dans les bacs dédiés aux collectes régulières, la Municipalité prévoit la tenue de huit collectes d'encombrants, le premier vendredi des mois concernés.

La première collecte d'encombrants de 2019 aura lieu le 1^{er} février. Placez vos matières en bordure de rue après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de cette dernière. Assurez-vous que vos matières peuvent être soulevées par deux personnes; sinon, coupez ou démontez-les pour en faciliter la disposition.

Avant de vous départir d'items encombrants, vérifiez que ces derniers ne peuvent être donnés à des organismes de bienfaisance ou revalorisés à l'Écocentre!

Maximum 1 m³



ÉCOCENTRE

En période hivernale, l'Écocentre est ouvert un samedi sur deux de 9 h à 16 h.

AVANT DE VOUS DÉPLACER

Vérifiez l'admissibilité de vos matières et faites-en le tri. Par exemple, placez ensemble tous vos produits électroniques ou vos matériaux de construction. Cela accélérera et facilitera votre visite.

De plus, n'oubliez pas de présenter une preuve de résidence avec adresse à la préposée lors de votre arrivée. Cette mesure est obligatoire, car chaque citoyen peut profiter gratuitement des services de l'Écocentre un maximum de 10 fois par année. De plus, cela permet de valider que seuls des Joséphois utilisent l'Écocentre, dans la mesure où la Municipalité paie au tonnage les matières ramassées par les entrepreneurs spécialisés.

1 Vérifiez l'admissibilité de vos matières



3 Apportez une pièce d'identité avec adresse



2 Triez vos matières au préalable



4 Assurez-vous de pouvoir lever vos items vous-même



ATTENTION :

Les matières organiques, recyclables et les ordures ménagères ne sont pas acceptées à l'Écocentre!



NOUVEAU COURS! YOGA PARENT-ENFANT

p. 17

NOUVELLE SECTION! AÎNÉS ACTIFS!

p.22



MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?



Du 10 au 21 décembre 2018
pour les résidents seulement)

Du 17 au 21 décembre 2018 (pour tous)

**LES COURS DÉBUTENT
LE DIMANCHE 6 JANVIER**

VEUILLEZ NOTER QUE POUR TOUTE INSCRIPTION
EFFECTUÉE APRÈS LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS,
DES FRAIS DE 20 \$ VOUS SERONT FACTURÉS..

SI LES COURS SONT ANNULÉS PAR LA MUNICIPALITÉ, LA TOTALITÉ DES COÛTS VOUS SERA REMBOURSÉE. NOTEZ
QUE, SELON LA POLITIQUE EN VIGUEUR, LES ANNULATIONS VOUS SERONT COMMUNIQUÉES PAR COURRIEL ET PAR
L'ENTREMISE DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS
LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION,
SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne

Paiement par carte de crédit seulement

- Rendez-vous dans la section « Loisirs et culture/Activités de loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre ».
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.

En personne

- Au pavillon Jean-Claude-Brunet
- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant

Inscriptions des non-résidents

- Inscription en ligne ou en personne, à partir du 17 décembre.
- Un montant supplémentaire de 50 % du coût de l'activité sera facturé.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscriptions les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscriptions à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de **200 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 800 \$ par famille**, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

ACTIVITÉS D'UN JOUR

CLIENTÈLE

LIEU

HORAIRE

COÛT

Prêts à rester seuls! | Professeure : France Joannette

Cours de la Croix-Rouge canadienne/Atout Plus

Visé à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de situations, que ce soit dans leur communauté ou à la maison. Une attestation sera remise à chaque participant. Apportez votre lunch.

9 à 13 ans

École Rose-des-Vents

Samedi 30 mars, 9 h à 15 h

45 \$

Gardien averti | Professeure : France Joannette

Offert par la Croix-Rouge canadienne, ce cours présente les notions importantes en matière de soins à l'enfant et les mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Une attestation sera remise à chaque participant. Comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

11 ans et +

École Rose-des-Vents

Samedi 13 avril 8 h 30 à 16 h 30

50 \$

Premiers soins | Professeur : Guillaume Dorion

Formation visant à doter les participants de notions pour prodiguer des premiers soins en situation d'urgence. On y aborde notamment la respiration artificielle.

15 ans et +

École Rose-des-Vents

Samedi 16 février, 8 h à 16 h

55 \$

Entre filles! | Professeure : Atelier 131

NOUVEAU COURS

Art-Romathérapie aborde l'adolescence avec conscientisation de la société actuelle en ramenant l'essentiel dans cette étape de vie importante. Création d'un parfum naturel sur mesure, conscientisation sur l'industrie des cosmétiques et apprentissage de techniques de maquillage et coiffure avec deux artistes professionnelles oeuvrant dans le milieu depuis plus de 14 ans.

11 ans et +

Pavillon Jean-Claude-Brunet

Vendredi 8 février, 18 h à 21 h

50 \$



ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Massage bienveillant | Professeure : Anne Deputter La ligue des superheureux

NOUVEAU COURS

Techniques de massage à deux pour aider les jeunes à mieux gérer leurs émotions. Dix massages seront proposés, dans un contexte ludique. Chaque massage vise un objectif précis et pourra être utilisé par l'enfant lors de moments de fortes émotions. Chaque massage peut se faire en automassage ou en massage à deux.

4 à 7 ans Avec parent	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 18 h à 18 h 45	10 semaines	70 \$ pour le duo parent/enfant
--------------------------	-----------------------------	-----------------------	-------------	------------------------------------



Professeure : Pomette

COURS PARENT-ENFANT

Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.

Les Lapins taquins 16 à 20 mois	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 8 h 30 à 9 h 30	10 semaines	70 \$
Les Ratons Fripons 20 à 24 mois	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30	10 semaines	70 \$
Les Oursons mignons 2 ans à 2 ½ ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	10 semaines	70 \$
Les P'tits loups filous 2 ½ ans à 3 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 12 h à 13 h	10 semaines	70 \$
Les Renards Débrouillards 3 à 4 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Samedi, 13 h à 14 h	10 semaines	70 \$

Zumba® Kids | Professeure : Caroline Martel

Cours de danse style Zumba avec routines adaptées à l'âge des participants.

7 à 13 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 18 h à 18 h 45	12 semaines	60 \$
------------	-----------------------------	-----------------------	-------------	-------

Multiactivités | Professeurs : Pomette et Nacho

Un choix d'activités amusantes, en rotation chaque semaine.

5 à 12 ans	École Rose-des-Vents	Vendredi, 18 h 30 à 20 h	12 semaines	60 \$
------------	----------------------	--------------------------	-------------	-------

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Dessin | Atelier 131

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la municipalité.

7 à 9 ans	École Rose-des-Vents	Mercredi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	100 \$
10 à 14 ans	École Rose-des-Vents	Mercredi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	100 \$

Danse | Professeure : Jade Lemire

Cours de danse adaptés selon différents groupes d'âge. PAS DE COURS LE DIMANCHE 3 MARS.

Danse créative 2 et 3 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 9 h à 10 h	12 semaines	55 \$
Danse créative 4 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 10 h à 11 h	12 semaines	55 \$
Break dance/hip-hop 5 à 8 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 11 h à 12 h	12 semaines	55 \$
Ballet jazz 5 à 8 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 12 h 30 à 13 h 30	12 semaines	55 \$
Jazz/hip-hop 9 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 13 h 30 à 14 h 30	12 semaines	55 \$
Ballet classique 8 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	55 \$
Danse contemporaine 8 à 12 ans	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Dimanche, 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	55 \$

*Un montant d'environ 15 \$ sera demandé en cours de session pour l'achat d'un costume de spectacle. Le spectacle aura lieu le 14 avril. Pour plus de détails et pour l'achat des billets, voir la professeure.

Mini-gym | Professeure : Myriame Bélanger

DÉBUT DES COURS 15 JANVIER

Par des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance, tout en s'amusant.

3 et 4 ans	École Rose-des-Vents	Mardi, 18 h 15 à 19 h	12 semaines	55 \$
------------	----------------------	-----------------------	-------------	-------

Guitare

Les participants doivent fournir leur propre guitare. Achat de manuel obligatoire au coût de 20 \$, payable au professeur lors du premier cours.

10 à 14 ans	École Rose-des-Vents	Mardi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	--------------------------	-------------	-------

ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Gymnastique Professeure : Myriame Bélanger				
Ce cours a pour but d'initier les jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire. Il sera possible d'en faire l'achat lors des cours. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs à l'inscription. DÉBUT DES COURS : 15 MARS				
5 à 7 ans (débutant)	École Rose-des-Vents	Jeudi, 18 h 15 à 19 h	12 semaines	55 \$
8 ans et + (débutant/intermédiaire)	École Rose-des-Vents	Mardi, 19 h à 20 h	12 semaines	55 \$
8 ans et + (avancé)	École Rose-des-Vents	Jeudi, 19 h à 20 h	12 semaines	55 \$

Cosom | Professeur : Sébastien Faucher

Ligue amicale de hockey cosom pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans, dans une atmosphère conviviale et propice à l'apprentissage des bases du hockey. Encadrement sécuritaire et respectueux des joueurs et des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité. Un tournoi (facultatif) aura lieu à la fin de la saison (frais additionnels).

5 à 7 ans	École du Grand-Pommier	Mardi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	65 \$
8 à 10 ans	École du Grand-Pommier	Jeudi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	65 \$
10 à 12 ans	École du Grand-Pommier	Mardi, 19 h 30 à 20 h 30	12 semaines	65 \$
13 à 15 ans	École du Grand-Pommier	Jeudi, 19 h 30 à 20 h 30	12 semaines	65 \$

CAMP D'HIVER SPÉCIAL RELÂCHE

Du 4 au 8 mars 2019
Inscription du 28 janvier au 14 février

De 7 h à 18 h au Pavillon Jean-Claude-Brunet du parc Paul-Yvon-Lauzon

Les écoliers sont invités à venir profiter d'une semaine de relâche thématique des plus amusantes, cet hiver avec nos animateurs! Le camp d'hiver est offert à tous les élèves de la maternelle à la 6^e année.

INSCRIPTION À LA SEMAINE : 85 \$ (service de garde inclus)

INSCRIPTION À LA JOURNÉE : 30 \$ (service de garde inclus)

LUNDI : Zoo
MARDI : Monde imaginaire
MERCREDI : Bande dessinée

JEUDI : Carnaval d'hiver
VENDREDI : Pyjama Party



ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Yoga parent/enfant Professeure : Jade Blanchard NOUVEAU COURS				
Passez un bon moment avec vos enfants! À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.				
8 ans et + Avec parent	École Rose-des-Vents	Mercredi de 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	60 \$/ participant

Taekwondo | Professeurs : Rénald et Jean-Sébastien Renaud

DÉBUTANT : Ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune

INTERMÉDIAIRE : Ceinture jaune à ceinture verte

AVANCÉ : Ceinture verte et plus

COMBAT ET POOMSE (KATA) : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveaux ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	École du Grand-Pommier	Lundi, 18 h à 19 h ET samedi, 9 h à 10 h	12 semaines	80 \$*
Débutant/intermédiaire	École du Grand-Pommier	Mercredi, 18 h à 19 h ET samedi, 10 h à 11 h	12 semaines	80 \$*
Avancé	École du Grand-Pommier	Lundi, 19 h à 20 h, mercredi, 19 h à 20 h ET samedi, 11 h à 12 h	12 semaines	105 \$*
Combat et poomse	École du Grand-Pommier	Samedi, 12 h à 13 h	12 semaines	25 \$*

*Prix par participant. Vous devrez vous procurer le passeport au coût de 15 \$ (17 \$ pour les anciens) et le kimono au coût de 55 \$ qui vous seront remis par votre instructeur.

ASSOCIATIONS SPORTIVES municipales et régionales

Baseball

ABLMDM

Détails au www.ablmdm.org

Inscription fin janvier directement à l'association

Soccer

Club les Phénix

Clientèle : enfants nés en 2014 ou avant

Inscription en personne le 26 janvier de 13 h à 17 h et le 19 février de 19 h à 21 h à la salle municipale

Football

Association régionale de football Laurentides-Lanaudières

Clientèle : 6 à 14 ans
Information supplémentaire : www.arfl.com

Balle molle

Association de balle molle de Saint-Eustache

Clientèle : 6 à 18 ans • Été 2019 (début fin mars)

Inscription dès maintenant par le biais du logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus)

Crosse

Association de crosse de Saint-Eustache

Coût : 85 \$ • Clientèle : 6 à 14 ans (filles et garçons)
Printemps 2019 (mars à juillet)

Inscription dès maintenant par le biais du logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus)

ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Badminton libre

Location d'un terrain pour la session. 3 terrains disponibles. Apportez votre matériel.

NOUVELLE FORMULE

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Mercredi, 20 h 15 à 23 h	9 janvier au 3 avril	120 \$
-------------	----------------------	--------------------------	----------------------	--------

Guitare

Le cours de base s'adresse aux participants désirant apprendre les techniques de base de la guitare. Le cours débutant/intermédiaire s'adresse aux participants ayant déjà une base. Les participants doivent fournir leur propre guitare. Achat de manuel obligatoire au coût de 20 \$, payable au professeur lors du premier cours.

15 ans et + de base	École Rose-des-Vents	Mardi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	70 \$
15 ans et + Débutant/Intermédiaire	École Rose-des-Vents	Mardi, 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	70 \$

SUP fitness | École WhattSUP

Le studio SUP (stand up paddle) fitness est la nouvelle activité par excellence pour s'entraîner tout en s'amusant. En recréant l'effet d'une planche sur l'eau, nous travaillons le cardio, la force musculaire et l'équilibre. Avec le studio SUP fitness, vous obtenez un entraînement complet hors du commun.

PAS DE COURS LE 28 JANVIER

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 19 h à 20 h	12 semaines	90 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	-------

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Lundi, 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	70 \$
15 ans et +	École Rose-des-Vents	Mercredi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	70 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Pilates

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$

Pilates et étirements | Professeure : Odette Corbeil

Cours proposant une série d'étirements et d'exercices de Pilates. PAS DE COURS LES 28 FÉVRIER ET 2 MARS.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Jeudi de 11 h 15 à 12 h 15	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	----------------------------	-------------	-------

Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 20 h 15 à 21 h 45	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 13 h 30 à 15 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 17 h 45 à 19 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 13 h à 14 h 30	12 semaines	70 \$

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

15 ans et +	École Rose-des-Vents	Jeudi de 20 h 15 à 21 h 45	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------

Cosom libre

Période de cosom libre. Apportez votre matériel.

15 ans et +	École du Grand-Pommier	Mercredi, 20 h 15 à 22 h 30	11 janvier au 3 avril	40 \$
-------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------	-------

ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Adapté aux 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mardi, 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	70 \$
50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Vendredi, 12 h à 13 h	12 semaines	70 \$

Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

S'adresse surtout aux débutants âgés de 50 ans et plus, désireux de reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! Idéal pour des seniors ou pour les participants qui sont physiquement limités ou inactifs. Nul besoin de savoir danser pour suivre des cours.

50 ans et +	École Rose-des-Vents	Lundi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
50 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Jeudi, 18 h 45 à 19 h 45	12 semaines	70 \$

ACTIVITÉS 65 ANS ET PLUS

Yoga aînés | Professeure : Claire Soleil

En combinant relaxation, respiration et postures, le yoga donne de la souplesse au corps, calme le mental et apaise l'esprit. Yoga adapté sur chaise ou sur tapis, enseigné avec douceur et vigilance, qui vous permettra de gagner en VITALITÉ, en Force et en Souplesse.

65 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Lundi, 10 h à 11 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	-------

Mise en forme | Professeure : Claire Soleil

Adapté aux 65 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

65 ans et +	Pavillon Jean-Claude-Brunet	Mercredi, 10 h à 11 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	-----------------------	-------------	-------

APRÈS-MIDI CHOCOLAT CHAUD

Le samedi 2 février, de 13 h à 16 h
Parc Jacques-Paquin

Le traditionnel Après-midi Chocolat chaud proposera mascottes, jeux gonflables, animation, patin libre... venez profiter des joies de l'hiver avec nous!

Chocolat chaud, café et bouillon de poulet offert à celles et ceux qui apporteront leurs contenants!



SPECTACLE DE NOËL MONSIEUR DRÔLE

Le samedi 15 décembre, à 11 h
École Rose-des-Vents

Destiné aux enfants âgés de 2 à 10 ans.
Durée : 40 minutes

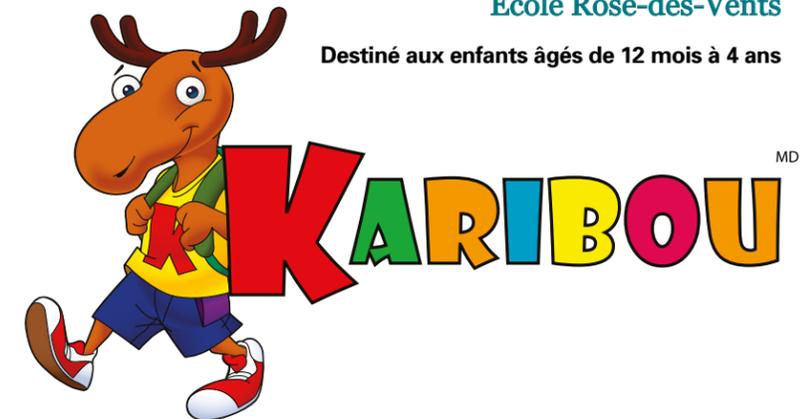
Un spectacle qui plaira assurément aux petits Joséphois!

INFO : 450 473-4282
ou 450 623-1072, poste 229

PORTES OUVERTES!

Le samedi 15 décembre, 9 h à 10 h 45
École Rose-des-Vents

Destiné aux enfants âgés de 12 mois à 4 ans





CLUB DE MARCHÉ

Rendez-vous au parc Paul-Yvon-Lauzon, tous les mardis matin à 10 h (si la température le permet) afin de prendre une marche d'une trentaine de minutes en compagnie d'un groupe de marcheurs dynamiques! Information : 450 623-1072 poste 229.

ACTIVITÉS DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le club propose une multitude d'activités, dont des rencontres hebdomadaires les jeudis en après-midi et en soirée, à compter du 10 janvier 2019.

10 février :

Whist militaire à la salle municipale (13 h 30)

14 février :

Souper de la Saint-Valentin à la salle municipale (18 h)

17 mars :

Whist militaire à la salle municipale (13 h 30)

4 avril :

Dîner à la Cabane à sucre Lalande (dès 10 h 30)

INFORMATION : Gyslaine Lacerte, 450 623-3072



BIBLIOAIDANTS

PROGRAMME BIBLIOAIDANTS

Un service d'information à l'intention des proches aidants, coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Plus de 580 bibliothèques à travers le Québec participent à cette initiative. **Disponible à la bibliothèque municipale.**

À NE PAS MANQUER :

Concours de l'Arbre de Noël

Du 4 au 22 décembre 2018

Devinez le nombre exact de livres formant le « sapin de Noël » de la bibliothèque municipale et courez la chance de gagner des livres!

Vente de livres usagés

8 au 12 janvier 2019

Regarnissez vos étagères à petit prix tout en contribuant à amasser des fonds, qui seront réinvestis dans les activités de la bibliothèque! Livre vendu entre 0,50 \$ et 2 \$.



Heures d'ouverture du temps des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre bibliothèque vous offre une panoplie de ressources numériques tout à fait gratuitement!

- Livre numérique
- Revue numérique
- Cours en ligne
- Généalogie

Vous désirez en savoir plus ou encore apprendre à utiliser ces ressources?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous à la bibliothèque. Un membre du personnel répondra à vos questions.



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire 450 623-7833

L'HEURE DU CONTE

Activité conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :

- Samedi 15 décembre (9 h 15)
- Samedi 19 janvier (9 h 15)
- Samedi 16 février (9 h 15)
- Samedi 16 mars (9 h 15)

CLUBS DE LECTURE

JEUNES – 8 À 11 ANS

Venez écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

Prochaines dates :

- Mercredi 5 décembre (18 h 15)
- Mercredi 9 janvier (18 h 15)
- Mercredi 6 février (18 h 15)
- Mercredi 6 mars (18 h 15)

ADOS – 12 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de coeur avec nous.

Prochaines dates :

- Lundi 17 décembre (18 h 15)
- Lundi 28 janvier (18 h 15)
- Lundi 25 février (18 h 15)
- Lundi 25 mars (18 h 15)

MODIFICATION DES RÈGLES EN CE QUI CONCERNE LES PERMIS DE BRÛLAGE

Les citoyens demandant l'émission d'un permis de brûlage disposeront désormais d'une période se limitant à deux semaines pour se prévaloir de leur permis. Cette mesure a été entérinée par le conseil municipal en novembre 2018 dans l'objectif de mieux encadrer les brûlages en plein air.



SAUVETAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ UNE ENTENTE AVEC BOISBRIAND

Depuis octobre dernier, le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a accès aux équipes spécialisées en sauvetage technique de la Ville de Boisbriand.

Le SSI de Boisbriand offre huit types de sauvetages techniques :

- Sauvetage vertical et en hauteur avec cordage;
- Sauvetage en espace clos;
- Sauvetage nautique;
- Sauvetage sur glace;
- Sauvetage lors d'effondrement de structure;
- Sauvetage lors d'effondrement de tranchée;
- Sauvetage lourd et désincarcération en industrie ou lors d'accident impliquant des véhicules (train, autobus, semi-remorque, aéronef, automobiles, etc.);
- Sauvetage hors-route.

L'entente conclue entre Boisbriand et Saint-Joseph-du-Lac prévoit également une assistance en matière de protection incendie.

Légende : Patrick Bergeron, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac; Benoit Proulx, maire; Marlène Cordato, mairesse de Boisbriand; Claude Prévost, directeur du Service de sécurité incendie de Boisbriand.

LOGEMENT ACCESSOIRE DANS LES HABITATIONS UNIFAMILIALES EN ZONE RÉSIDENIELLE

Logements autorisés dans une habitation en surplus du logement principal, les logements accessoires peuvent être habités par un locataire ou un membre de la famille. Pour en aménager un dans une habitation unifamiliale, il est nécessaire de se procurer un permis de rénovation et de respecter les conditions suivantes :

- Un seul logement accessoire est autorisé par bâtiment
- La superficie du logement accessoire ne doit pas excéder 75 % pour cent de la superficie de plancher du rez-de-chaussée. Cependant, le logement accessoire peut occuper la totalité du sous-sol
- Le logement doit être pourvu d'au moins une entrée indépendante
- Dans le cas où le logement serait situé au sous-sol, la hauteur du plancher fini au plafond fini de toutes les pièces habitables doit être d'au moins 2,10 mètres
- Une case de stationnement hors rue doit être prévue pour le logement aménagé
- L'apparence extérieure d'une habitation avec un logement accessoire doit posséder les caractéristiques architecturales d'une habitation unifamiliale isolée
- Tout logement aménagé dans un sous-sol doit comporter un système de ventilation mécanique capable d'extraire l'air intérieur ou d'introduire l'air extérieur à raison d'au moins 0,3 renouvellement d'air par heure en moyenne sur n'importe quelle période de 24 heures
- Pour un immeuble situé dans une zone inondable 0-20 ans et 20-100 ans, l'aménagement d'un logement accessoire est interdit sous la cote d'inondation centenaire
- Le logement accessoire peut être situé en partie au rez-de-chaussée, à l'étage au-dessus du rez-de-chaussée ou au sous-sol. Cependant celui-ci doit être aménagé sur un maximum de deux (2) niveaux de plancher
- Lorsqu'un logement accessoire est aménagé au niveau du rez-de-chaussée et/ou à l'étage au-dessus du rez-de-chaussée, il ne peut occuper plus de 50 % de la superficie de plancher du rez-de-chaussée et/ou de l'étage au-dessus du rez-de-chaussée
- La porte desservant le logement accessoire ne peut être située sur un mur dont la façade principale avant du bâtiment est parallèle à la voie publique
- La porte du logement accessoire doit être située sur le côté ou à l'arrière du bâtiment
- Aucun balcon desservant un logement accessoire ne peut être aménagé à l'étage au-dessus du rez-de-chaussée
- Toutes les autres prescriptions et normes du règlement de zonage s'appliquant doivent être respectées



POMPIER D'UN JOUR

Le 12 octobre dernier, deux jeunes josphois ont eu la chance de devenir « pompier d'un jour ». Zachary Dubeault et Maëlie Rozon, tous deux en 6e année à l'école du Grand-Pommier, ont pu expérimenter la vie de pompier en effectuant divers exercices et en visitant la caserne. Bravo!



COLLECTE DE SANG 2018 – OBJECTIF ATTEINT!

Ambassadeurs de la collecte de sang 2018 de la Municipalité, les pompiers ont accueilli, le 24 octobre dernier au parc Paul-Yvon-Lauzon, plus d'une cinquantaine de donateurs de sang de tous âges! Merci et à l'an prochain!

DOCUMENTS À DÉPOSER LORS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE :

- Formulaire de demande de permis de rénovation rempli et signé
- Plans d'architecture ou croquis à l'échelle démontrant l'emplacement du logement, la dimension des pièces, la dimension des fenêtres et l'emplacement des issues (portes extérieures)
- Descriptions des matériaux utilisés pour l'aménagement du logement accessoire
- Description des travaux projetés
- Le coût du permis est de 80 \$

Le service de l'urbanisme désire vous informer que la demande d'un permis de rénovation pour l'aménagement d'un logement accessoire sert notamment à s'assurer de la conformité des logements en fonction de la **santé et de la sécurité des occupants**.

MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Fermés du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 (inclusivement)

Pour toute urgence reliée à la voirie, à un refoulement d'égout ou à un problème d'eau potable, composez le 450 974-5300.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 1^{er} versement de vos taxes municipales avant le 13 mars 2019. Pour plus d'information, consultez le www.sjdl.qc.ca ou contactez la taxation : 450 623-1072 poste 223.

VOTRE MUNICIPALITÉ EN IMAGES!

Saviez-vous que la Municipalité possède un compte sur le réseau social Instagram? Abonnez-vous au @municipalitesjdl et partagez avec nous vos clichés du pays de la pomme!



CANNABIS

Suivant la légalisation, le 17 octobre dernier, de la marijuana au Canada, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac tient à rappeler à ses citoyens qu'il demeure interdit de consommer du cannabis dans les lieux publics (rues, parcs).

Merci de votre collaboration!

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES / RIVE-NORD

Nous en avons pour tous les goûts du plus petit au plus grand (à partir de 3 ans).

Nous vous garantissons beaucoup de plaisir en famille ou avec vos amis.

Inscription dès novembre 2018.

INFORMATION : 450 472-0641
info@skideuxmontagnes.ca

REGARDE CITOYEN

Regarde Citoyen est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'environnement par les arts et l'engagement citoyen. Projection de films, rencontres avec des personnalités engagées, expositions, échanges de plantes et semences; Regarde Citoyen! C'est tout ça et bien plus encore. Joignez-vous à nous afin d'améliorer notre qualité de vie sur le plan environnemental.

INFORMATION :
Fatima Rocchia au 450 974-0949
ou info@atelierfatima.com

PRÉVENTION TÉLÉPHONIQUE : « ÉCOUTE AUX AÎNÉS INC. »

L'organisme de prévention téléphonique «Écoute aux Aînés» inc. se donne pour mission de téléphoner aux personnes âgées deux fois par jour en semaine et une fois par jour la fin de semaine afin de s'assurer de leur sécurité physique et mentale, de contrer l'isolement et aussi pour leur rappeler certaines choses importantes dont la prise de médicaments. Le coût d'admission au service est très minime.

INFORMATION : Louise Choquette, 450 472-7161

CERCLE DE FERMÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Les réunions mensuelles se tiennent tous les 2^e mercredi de chaque mois à 19 h à la salle municipale. Première rencontre gratuite.

Toute l'année, nous offrons divers ateliers sur l'artisanat tels que le tricot, le tissage, le bricolage, la courtépointe etc. Les mercredis entre 19 h et 21 et les vendredis entre 10 h et 14, à notre local du 959 chemin Principal, nous nous rencontrons pour une « tricothérapie ».

Abonnement annuel au coût de 30\$ avec magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATION : Linda Verreault 450 473-4326 ou lverreault62@gmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Surveillez les médias locaux afin de connaître la date de l'Assemblée générale annuelle du Comité d'aide alimentaire des Patriotes qui aura lieu en mars! Venez voir comment l'organisme rayonne dans sa communauté! www.aidealimentaire.com

INFORMATION : 450 472-9469

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1 028 A, chemin Principal)

Créé en 1982, le Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac est un organisme à but non lucratif qui a comme mission d'épauler les Joséphois(es) en situation précaire, avec la collaboration des services existants.

Nos services :

Distribution de paniers alimentaires : tous les mardis. Inscription obligatoire la veille en laissant un message au 450-473-2440.

Le Chiffonnier : vente de vêtements et d'articles usagés tous les vendredis de 9 h à 15 h. Ouvert à tous.

Soupe de l'amitié : Venez déguster une savoureuse soupe en bonne compagnie tous les vendredis de 11 h à 13 h (contribution volontaire)

INFORMATION : 450 473-2440

FACEBOOK : Comité d'action sociale

COURRIEL : comiteaction@outlook.com



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072  450 623-2889

Urbanisme : poste 1
Travaux publics et sécurité incendie : poste 2
Taxation : poste 3
Loisirs : poste 4

 info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac

 [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

 450 974-5300

PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 473-4282

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-7833  biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : Fermé
Mardi : 9 h à 20 h
Mercredi : 9 h à 16 h
Jeudi : 9 h à 20 h
Vendredi : 9 h à 16 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h à 20 h
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 13 h à 20 h
Vendredi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

RÉGIE DE POLICE

 450 473-4686

URGENCE

 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 3 000 exemplaires



100%



EcoLogo®



La marque de la
gestion forestière
responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.